



COMpte Rendu  
GROUPE DE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE –IDEL/SSIAD/SAAD- SUR LES SOINS D'HYGIENE A DOMICILE  
Du Jeudi 6 avril 2017, de 14h00 à 16h30

**Ordre du jour**

**TRAVAIL 1.** Document « Préconisations et coordonnées des intervenants à domicile »

**TRAVAIL 2.** Elaboration d'un « flyer » rappelant les missions de chaque intervenant (SAAD, SSIAD, IDEL)

**TRAVAIL 3.** Problématique d'ordre juridique et éthique à rediscuter sur la question de la mise en sécurité des PA vulnérables/en perte d'autonomie

**Invités :** Cf. liste en fin de document (page 6)

## TRAVAIL 1

- **Finalisation (titre) et validation de la fiche par le groupe de travail**

Quelques modifications et ajouts ont été apportés à la fiche « préconisations », avec :

### Au recto « COORDONNEES DES INTERVENANTS »

- Ajouter un titre « **COORDONNEES DES INTERVENANTS** »
- Ajouter une **date d'actualisation**
- Concernant les coordonnées des intervenants, et compte tenu des diverses expérimentations en Vaucluse, rajouter « **SPASAD** » (sur la même ligne que les SSIAD)
- Pour le portage de repas : mettre « **géré par** » à la place de « **Référent** », pour les coordonnées de la structure
- Enlever l'item « Téléassistance »
- Ajouter « Préconisations au verso »

### Au verso « PRECONISATIONS »

- Au Point 2 « En cas de dégradation de l'état général de la personne, prévoir le protocole suivant », une modification est proposée comme suit :
  - **Informier/alerter la famille**
  - **En cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de la famille, alerter le coordinateur de service... :**

**Modifications à valider à la prochaine réunion** (Cf. fiche « **COORDONNEES DES INTERVENANTS** »)

- **Soumission du document au Département pour avis**

En la présence de Pascale MARBOEUF, chef de service « Evaluation/accompagnement PAPH », le document est validé.

Il est précisé que ce document, issu d'un groupe de travail réunissant des professionnels, doit également être validé par les structures avant d'être diffusé (ADMR, DOMUSVI, UNA...).

**Les professionnels présents ce jour le transmettront à leur Direction pour avis et validation.**

- **Si validation, phase 2**

- **Phase « TEST »**

Si la fiche « COORDONNEES DES INTERVENANTS» est validée, le groupe de travail est d'accord pour une phase « test » avant une diffusion généralisée à l'ensemble des structures du Vaucluse.

Il est proposé que la fiche soit testée par les structures représentées par les membres du groupe de travail : l'UNA, l'ADMR, Senior & compagnie, Sous mon toit, DOMUSVI...

Un test sur une durée de 6 mois devrait permettre d'évaluer l'usage du document : il est envisagé qu'elle soit transmise aux bénéficiaires/patients début juin (et testée jusqu'en décembre 2017).

Régine CIARROCCHI du SSIAD d'Orange, prévoit de diffuser la fiche avec le courrier d'information « Plan canicule » adressé aux personnes âgées au début de l'été.

- **Diffusion et sensibilisation auprès des structures (après phase « TEST)**

**La diffusion généralisée du document** peut être faite par les pilotes MAIA à partir du listing des SAAD du Conseil Départemental, à demander à Delphine DURAND, au service Direction Ingénierie Partenariat pour l'Autonomie.

**Lors de la prochaine réunion, réflexion à mener sur « la campagne de sensibilisation » auprès des structures susceptibles d'utiliser le document (point non abordé en réunion le 6 avril 2017)**

- **Introduction au domicile et remplissage dévolu aux SAAD intervenant (à valider)**
  - **Actualisation réalisée par les professionnels, acteurs du changement**

**En raison de leur absence ce jour, contacter les membres représentant des SAAD du groupe de travail pour avoir leur avis et revoir ce point lors de la prochaine réunion**

## TRAVAIL 2

### • Rappel des objectifs

- Il est rappelé que le flyer est destiné aux bénéficiaires, aux familles/aidants.  
Le groupe confirme la nécessité de ce flyer, qui permettra de réaffirmer le rôle de chacun, afin d'éviter les demandes inappropriées du bénéficiaire et de ses proches
- Autres points abordés avec les professionnels :
  - le « fond » et la « forme » du message à transmettre
  - le financement des flyer (création et impression)

Plusieurs pistes sont à étudier pour le financement possible du flyer (Conférence des Financeurs via un partenaire porteur, CPAM84...) ainsi que pour sa création (triptyque ? pictogrammes de type BD ?) : le CoDES peut être en mesure d'aider le groupe de travail sur l'élaboration de la maquette. Sandrine LEHIANI se charge de se renseigner auprès d'une illustratrice qu'elle a rencontrée dans le cadre d'un projet réalisé avec le CLIC du Haut Vaucluse et dont c'est la spécialité.

Le plus important est la création d'un flyer simple, explicite et visuellement attractif. En cas de non financement de son impression, les MAIA pourront mettre à disposition des structures une version informatique qu'il suffira d'imprimer.

## TRAVAIL 3

Deux points ont été soulevés par les membres du groupe de travail :

- La protection de la personne versus la privation de sa liberté (enfermement de la personne pour éviter qu'elle ne s'échappe et/fugue ou qu'une personne malintentionnée s'introduise dans le logement)
- La détention des clés des SSIAD et SAAD (solutions possibles)

### • Protection de la personne VS la privation de sa liberté

Le groupe de travail s'accorde à dire que cette question tient une place importante au quotidien, pour une qualité de prise en charge des personnes âgées, vulnérables et/ou, en perte d'autonomie.

Certains acteurs ont modifié leurs pratiques et ne ferment plus à clé le domicile de la PA, compte tenu d'une législation qui est très claire (plusieurs textes de référence) sur la responsabilité engagée par les professionnels en cas de problème (responsabilité pénale). Enfermer une PA à clé –qu'elle qu'en soit la raison- est une mesure qui va à l'encontre de sa liberté et qui peut la mettre en danger.

Il est proposé au groupe d'**organiser l'intervention d'un juriste sur ce sujet** afin d'avoir un éclairage sur les préconisations et conduites à tenir.

Régine CIARROCCHI nous informe que Mme Karen LEROY, juriste et référente SSIAD à la Délégation Départementale de l'ARS PACA, était intervenue à ce sujet, au sein du SSIAD.

Sandrine LEHIANI se charge de la contacter pour lui demander d'intervenir lors de notre prochaine réunion, prévue le mercredi 7 juin 2017, au CH de l'ISLE sur SORGUE.

- **La détention des clés**

Des solutions existent mais ne sont pas forcément connues, ni des personnes âgées, ni des professionnels.

Les plus courants et les moins onéreux (de 35 € à 80€) sont les systèmes de boîtiers à clé muraux sécurisés qui sont des mini coffres forts à code pour sécuriser les clés et partager leurs accès.

Dominique ARNAUD nous informe d'un système de porte qui s'ouvre aisément de l'intérieur et qui se claque de l'extérieur ; l'ouverture se fait avec une carte magnétique –comme les portes d'hôtels-.

Des équipements plus sophistiqués fonctionnent avec des systèmes d'ouverture de porte sécurisée et connectée.

Pascale MARBOEUF note **les possibilités de financement de ces équipements par le Fond d'Action Sociale des Caisses de retraite** (participation financière sous certaines conditions).

## CONCLUSION

**Prochaine réunion :**

**MERCREDI 7 JUIN 2017**

**de 14h00 à 16h30 au Centre Hospitalier de l'ISLE sur SORGUE**

**Salle des IRIS (Bâtiment central – Niveau 1)**

**Ordre du jour :**

- Intervention de Karen LEROY, juriste à l'ARS PACA, sur les problématiques juridique et éthique de l'enfermement d'une personne dépendante à son domicile et à la détention des clés
- Point sur les dernières modifications de la fiche « COORDONNEES DES INTERVENANTS » et sur la soumission de la fiche aux Directions des structures participant au groupe de travail
- Poursuite de la réflexion sur l'élaboration du flyer « Missions des intervenants du domicile » (fond, forme et financements possibles)

Liste des invités - Groupe de travail interdisciplinaire sur les soins d'hygiène à domicile			
Partenaires	Représentants	Fonction	Présence
SSIAD de l'HADAR AVIGNON	Marc CHARPENTIER	IDE	Excusé
	Michèle ROUMANILLE	Cadre de santé coordinateur	1
SSIAD de BOLLENE	Isabelle TORT	Coordinatrice	Excusée
SSIAD du CH de CARPENTRAS	Marylène JEAN	Cadre de santé	1
	Josiane LOISON	Infirmière coordinatrice	1
SSIAD d'ENTRAIGUES de l'ADMR	Dominique ARNAUD	Responsable	1
SSIAD du CH de l'ISLE SUR LA SORGUE	Marlène LANDEAU	Responsable	Excusée
SSIAD/ESA de SORGUES	Nathalie RAVERDY	Infirmière coordinatrice	1
SSIAD/ESA DOMUSVI ORANGE	Régine CIARROCCHI	Infirmière coordinatrice	1
SSIAD de VAISON et VALREAS	Véronique KLEIN	Infirmière coordinatrice	Excusée
SAAD de l'ADMR	Marie Pierre COURBET	Chef de Service	Excusée
Réseau UNA Alpes-Vaucluse (SAAD)	Philippe LEMAITRE	Directeur	Excusé
SAAD Senior & compagnie	Florian LOUVRIER	Directeur	Excusé
SAAD Sous mon toit	Jennifer CORDIER	Coordinatrice sociale	Excusée
IDEL, Velleron	Isabelle ALLISON	IDEL /Infirmière Coordinatrice PTA	Excusée
IDEL, Lapalud	Patricia BLANQUIER	IDEL / Infirmière Coordinatrice IHLUP	Excusée
IDEL, Avignon	Catherine KIRNIDIS	IDEL / Représentante Conseil de l'ordre infirmier	Excusée
IDEL, Sorgues et Carpentras	Elodie MANIKOWSKI	IDEL Sorgues	1
Département, service « évaluation et accompagnement PAPH »	Pascale MARBOEUF	Chef de service	1
	Christine MARTIN-MAS	Infirmière	1
MAIA Avignon & communes alentours	Myriam COULON	Pilote	1
MAIA Haut Vaucluse	Sandrine LEHIANI	Pilote	1
MAIA Sud Vaucluse	Candy GRANIER-LAMOUREUX	Pilote	1